

BON DE COMMANDE 2019 POUR UN « BON CADEAU » en Cabane dans les arbres

A remplir et à renvoyer accompagné de votre règlement. Le montant du séjour est à régler en intégralité à la réservation.

A réception de votre règlement, nous vous adressons une facture acquittée et votre «Bon Cadeau » personnalisé. Ensuite, le bénéficiaire se mettra en contact avec nous pour convenir d'une date de séjour.

Vos coordonnées : Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Ville

Tél : Mail :

Coordonnées des bénéficiaires :

Tél portable : Email

Nos cabanes dans les arbres	Qté	P.U. TTC	MONTANT
Cabane Couple 1 /2 pers (forfait 2 personnes) 27/04-30/06		125€	
Cabane Couple 1 /2 pers (forfait 2 personnes) 30/06-02/09		130€	
Grande Cabane 3 /4 pers (forfait 3 personnes) 27/04-30/06		145€	
Grande Cabane 3 /4 pers (forfait 3 personnes) 30/06-02/09		160€	
Personne supplémentaire +12 ans		30€	
Personne supplémentaire -12 ans		20€	
Supplément pour le samedi soir		15€	
Taxe de séjour /pers +18 ans / nuit		0.66€	à régler sur place
Ecotaxe / pers / nuit		0.40€	à régler sur place
Options			
Assurance annulation / nuit		5€	
Kit draps (par lit)		12€	
Kit 2 serviettes de bain (1 grande et 1 petite)		10€	
Kit Apéritif au Vouvray (pour 2 pers)		20€	
Kit Jus de Fruit (pour 2 pers)		12€	
Panier repas Adulte		20€	
Panier repas Enfant - 12ans		15€	
Total			

Paiement par chèque (bancaire ou ANCV) à l'ordre du Parc de Fierbois

Paiement par CB n°..... Date d'expiration Cryptogramme.....

Paiement par virement bancaire à : S.A.S Parc de Fierbois, 37800 Ste Catherine de Fierbois.

Domiciliation : Banque Populaire Val de France, 2 avenue Victor Hugo 37300 Joué les Tours

RIB : 18707 00642 00121389563 18/ IBAN : FR76 1870 7006 4200 1213 8956318/BIC : CCBPFRPPVER

Je déclare être en accord avec les prix et les conditions de réservation de cette location ci-dessus.

Date :

Signature :

BON DE COMMANDE 2019

POUR UN « BON CADEAU » en Cabane dans les arbres

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Règlements :

Le montant du séjour est à régler en intégralité à la réservation.

Dès réception du règlement, vous recevrez un bon d'échange à remettre lors de votre arrivée.

Moyens de paiements acceptés :

- **Cartes de crédit :** CB - VISA - EUROCARD - MASTER CARD - AMEX
(Donnez votre numéro de carte, sa date de validité et son cryptogramme).
- **Virement bancaire:** Banque Populaire Val de France
RIB: 18707 00642 00121 389563 18
IBAN : FR76 1870 7006 4200 1213 8956318
BIC : CCBPFRPPVER
- **Chèque bancaire** à l'ordre du Parc de Fierbois
- **Chèques vacances ANCV**

Aucune réduction ne sera faite en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Droit de rétractation :

Conformément à l'article L. 121-20-4 du Code de la consommation, l'internaute est informé qu'aucun droit de rétractation ne s'applique aux prestations proposées sur le site www.fierbois.com

Capacité:

Le nombre de personnes mentionné par cabane dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité.

Modification ou annulation de séjour par le Parc de Fierbois avant votre arrivée :

En cas d'événements extérieurs annoncés indépendants de notre volonté tels qu'intempéries (tempête ou orage), nous pourrions être amenés à modifier ou annuler votre séjour. Nous vous proposerons alors, et selon nos disponibilités, un report de votre séjour en cabane à une date ultérieure ou un séjour équivalent avec un hébergement différent le jour même.

Annulation sur place de votre part :

Dans le cas d'un refus d'accéder à votre cabane (peur, vertige...), un relogement ne pourra vous être proposé que selon nos disponibilités. Cette solution pourra éventuellement donner lieu à un supplément, mais aucun remboursement ne sera effectué.

Annulation sur place de notre fait :

En cas de météo défavorable (tempête ou orage) ou pour des raisons techniques, la direction se réserve le droit de vous reloger dans d'autres hébergements, sans supplément et selon les disponibilités. Dans ce cas uniquement vous bénéficierez d'une réduction de 50% sur un prochain séjour équivalent en cabane à une date ultérieure et selon nos disponibilités sur la saison en cours. Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas être relogés (si vous vivez à proximité), nous vous proposerons un report du séjour équivalent à une date ultérieure.

Assurance annulation :

Attention, le Parc de Fierbois ne procède à aucun remboursement lui-même.

Les paiements seront donc conservés par le camping comme indemnités de résiliation.

Le Cabinet Axelliance, BP 80 063 - 33164 LA TESTE cedex - France, vous indemniserà suivant les causes de l'annulation :

AVANT VOTRE DEPART, si l'un des événements suivants survient :

- maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant vous-même, votre conjoint (ou concubin déclaré), l'un de vos ascendants, descendants, gendres ou belles-filles, belles-mères;
- dommages matériels important atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence;
- licenciement économique;

BON DE COMMANDE 2019

POUR UN « BON CADEAU » en Cabane dans les arbres

- accident ou vol total de votre véhicule et/ou de votre caravane survenant sur le trajet (direct) pour se rendre sur le lieu du séjour;
 - La modification ou la suppression de la période de congés payés accordée initialement par l'employeur (salariés avec plus d'un an d'ancienneté à l'exclusion des professions libérales, responsables et représentants légaux d'entreprise) ;
- VOUS SEREZ REMBOURSE :
- 25 % du montant de la location en cas d'événement survenant entre la date de réservation et le 30ème jour avant la date prévue d'entrée en jouissance de la réservation ;
 - 100 % du montant de la location en cas d'événement survenant moins de 30 jours avant cette date.

PENDANT VOTRE SEJOUR, si l'un des événements ci-dessus survient et vous contraint à interrompre votre séjour : VOUS SEREZ REMBOURSE DE la somme correspondant à la partie du séjour non effectué et déjà facturé par le camping.

Divers :

Les prix sont TVA 10% incluse.

Entrée payante pour vos **visiteurs ou invités** : 12 € par personne par jour.

Taxes perçues en supplément sur toute la saison :

Taxe de séjour (0,66€ par nuit et par personne de plus de 18 ans)
et éco-participation (0.40€ par nuit et par personne) à régler sur place.

Supplément pour les samedis soirs de 15€ sur toutes les cabanes.

Les animaux ne sont pas admis dans nos cabanes.

Objets de valeur : Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements. Le Tribunal d'Instance de Tours (37) sera seul compétent pour l'exécution de ce contrat.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les **arrivées** en Cabane se font entre 16h et 20h.

Pour préparer votre séjour, il est indispensable de vous munir **de votre propre sac de couchage, de vos draps et serviettes de toilette** ainsi que **d'un téléphone portable chargé**.

Il est possible de louer sur place des **draps** (12€ par lit) et **draps de bain** (12€ le kit de 2 serviettes).

Un livre d'or est à votre disposition dans chaque cabane, afin de recueillir vos impressions.

Le jour de votre **départ**, les cabanes doivent être libérées **avant 11h**. Il vous est demandé de laisser l'endroit aussi propre que possible et de restituer le matériel confié à la Réception.